



# Légalisation du cannabis : l'usage à des fins médicales

## Principaux constats

- L'usage de cannabis à des fins médicales est légal au Canada depuis 1999. Avec la légalisation du cannabis à des fins non médicales en 2018, le *Règlement sur l'accès au cannabis à des fins médicales* a été enchâssé dans la nouvelle *Loi sur le cannabis* et ses règlements.
- En vertu du modèle en place, il faut obtenir une autorisation d'un professionnel de la santé et s'inscrire auprès de Santé Canada pour avoir accès au cannabis à des fins médicales. Les personnes autorisées sont soumises à certaines considérations et mesures de protection (p. ex. quantité que l'on peut avoir en sa possession), qui ne s'appliquent pas en cas d'usage récréatif.
- Les médecins ne sont pas tenus d'autoriser l'usage de cannabis à des fins médicales (voir la norme de pratique [Cannabis for Medical Purposes](#) du Collège des médecins et chirurgiens de l'Alberta).
- Selon l'Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD), plus de 30 % des répondants qui consommaient du cannabis ont dit l'avoir fait à des fins médicales (Statistique Canada, 2021). À noter que l'enquête ne demandait pas aux répondants où ils s'étaient procuré leur cannabis médical, alors ce pourcentage pourrait inclure des personnes sans autorisation officielle.
- Environ 75 % des personnes qui disent consommer du cannabis à des fins médicales n'ont pas obtenu de document officiel d'un professionnel de la santé (Santé Canada, 2021).
- L'usage de cannabis à des fins médicales ou de santé suscite un intérêt grandissant (Santé Canada, 2020) parce que les vendeurs positionnent de plus en plus leurs produits, en particulier le cannabidiol (CBD), comme ayant des bienfaits potentiels pour la santé (Zenone et coll., 2021).
- Malgré la demande accrue et le marketing, les données probantes n'indiquent pas pour l'instant que les produits cannabinoïdes et de cannabis sont efficaces pour traiter plusieurs des problèmes de santé faisant l'objet d'allégations santé (Collège des médecins de famille du Canada, 2021; Santé Canada, 2018; Renard et coll., sous presse).
- L'Enquête canadienne sur le cannabis 2022 montre que 53 % des consommateurs de cannabis à des fins médicales disent que l'usage de cannabis a fait diminuer leur prise d'autres médicaments (Santé Canada, 2022).
- Le risque de développer un usage problématique ou un trouble lié à l'usage de cannabis pourrait toutefois être plus élevé (Lo et coll., 2022; Turna et coll., 2020).



## Considérations générales

Même si le cannabis à des fins médicales est légal depuis 1999, les données nécessaires pour bien comprendre son efficacité et son incidence restent insuffisantes. Il faudra plus de temps pour recueillir des données concrètes. Dans l'intervalle, le CCDUS est favorable aux mesures suivantes :

- Mener un examen approfondi du programme actuel d'accès au cannabis à des fins médicales;
- Si le modèle en place est révoqué, plusieurs éléments du programme devraient être conservés afin de protéger la santé et la sécurité des personnes au Canada qui consomment du cannabis à des fins médicales, à savoir :
  - L'accès à des renseignements et à des conseils fournis par des professionnels de la santé, y compris assurer un suivi ou une surveillance;
  - L'accès – par la personne qui le consomme à des fins médicales ou son proche aidant – à la quantité de cannabis nécessaire, quantité qui pourrait excéder la limite pour la possession et la culture à domicile à des fins récréatives;
  - L'accès au cannabis dans les hôpitaux et autres établissements pour les personnes autorisées à consommer du cannabis à des fins médicales, y compris prendre des mesures d'accommodement pour les personnes qui fument ou vapotent.
- Élargir l'accès aux professionnels de la santé qui peuvent offrir des services aux personnes qui consomment du cannabis à des fins médicales ou aimeraient le faire.

## Ressources du CCDUS

[Légalisation et réglementation du cannabis au Canada, sous l'angle de la santé publique](#)

[Consultation sur l'examen législatif de la Loi sur le tabac et les produits de vapotage](#)

[Légalisation du cannabis : des observations pour 2021-2022](#)

[Dissiper la fumée entourant le cannabis : usage de cannabis et de cannabinoïdes à des fins médicales – version actualisée](#)

## Bibliographie

Collège des médecins de famille du Canada. *Guide sur l'autorisation des produits du cannabis en soins primaires*, Mississauga (Ont.), chez l'auteur, 2021.

<https://www.cfpc.ca/CFPC/media/PDF/CFPC-Guidance-in-Cannabis-Within-Primary-Care-FRE-Mar19.pdf>

Lo, L.A., C.A. MacCallum, J.C. Yau, W.J. Panenka et A.M. Barr. « Factors associated with problematic cannabis use in a sample of medical cannabis dispensary users », *Psychiatry Clinical Psychopharmacology*, vol. 2, n° 3, 2022, p. 262–267.

<https://doi.org/10.5152/pcp.2022.22358>

Renard, J., N. Sanger et R. Gabrys. *Dissiper la fumée entourant le cannabis : usage de cannabis et de cannabinoïdes à des fins médicales – version actualisée*, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, sous presse.

Santé Canada. *Renseignements destinés aux professionnels de la santé - le cannabis (marihuana, marijuana) et les cannabinoïdes : plante séchée ou fraîche et huile destinées à l'administration*



par ingestion ou par d'autres moyens, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2018.

<https://www.canada.ca/content/dam/hc-sc/documents/services/drugs-medication/cannabis/information-medical-practitioners/information-health-care-professionals-cannabis-cannabinoids-fra.pdf>

Santé Canada. *Rapport de synthèse : consultation sur le marché potentiel des produits de santé contenant du cannabis qui n'exigeraient pas de supervision d'un praticien*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2020. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/medicaments-et-produits-sante/rapport-synthese-consultation-marche-potentiel-produits-sante-cannabis.html#a1.2>

Santé Canada. *Enquête canadienne sur le cannabis de 2021 : sommaire*, 2021.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/recherches-donnees/enquete-canadienne-cannabis-2021-sommaire.html>

Santé Canada. *Enquête canadienne sur le cannabis de 2022 : sommaire*, 2022.

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/drogues-medicaments/cannabis/recherches-donnees/enquete-canadienne-cannabis-2022-sommaire.html>

Statistique Canada. *Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD) : sommaire des résultats pour 2019*, Ottawa (Ont.), Santé Canada, 2021. <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-alcool-drogues/sommaire-2019.html>

Turna, J., I. Balodis, C. Munn, M. Van Ameringen, J. Busse et J. MacKillop. « Overlapping patterns of recreational and medical cannabis use in a large community sample of cannabis users », *Comprehensive Psychiatry*, vol. 102, 2020, article 152188.

<https://doi.org/10.1016/j.comppsy.2020.152188>

Zenone, M.A., J. Snyder et V. Crooks. « Selling cannabidiol products in Canada: A framing analysis of advertising claims by online retailers », *BMC Public Health*, vol. 21, 2021, article 1285.

<https://doi.org/10.1186/s12889-021-11282-x>

